

Prévention des risques professionnels dans le secteur des énergies marines renouvelables

La Carsat Normandie, l'experte des risques professionnels en région, annonce son engagement renforcé pour la prévention dans le secteur en pleine croissance des énergies marines renouvelables (EMR), notamment sur l'éolien offshore et l'hydrolien. Le bilan des différentes actions menées par la CARSAT Normandie confirme l'importance et l'intérêt d'un accompagnement le plus en amont possible des projets d'installations fixes, afin d'intégrer la prévention des risques professionnels dans la conception des lieux et des situations de travail (CLST).

A l'horizon 2030, la France vise 33% d'énergies renouvelables dans sa consommation finale. Dans ce cadre, la Carsat Normandie s'investit activement pour anticiper et prévenir les risques professionnels associés aux projets EMR. Le projet de conception d'un lieu de travail est une opportunité afin d'améliorer la performance de l'entreprise en optimisant l'investissement et en garantissant la santé et la sécurité au travail.

Une fiche pour intégrer la prévention dès la conception des lieux

Cette fiche repère est destinée aux préventeurs accompagnant un projet CLST. Elle fait le point sur les premiers projets suivis en conception par la Carsat Normandie. Cette fiche intègre le retour d'expérience notamment sur les différents points clés traités avec les maîtres d'ouvrages (MOA) et les maîtres d'œuvres (MOE) en se basant sur les recommandations des brochures INRS ED 6096 et 950.

Dans cette fiche, les préventeurs retrouveront différentes thématiques comme l'organisation des espaces de travail, les risques spécifiques ou encore la qualité de l'air et le confort thermique.

La Carsat Normandie accompagne les entreprises pour prévenir leurs risques

Elle accompagne les entreprises concernées par les projets de conception ou de réaménagement de locaux en s'appuyant sur la démarche « 10 points clés pour réussir un projet de conception ».

Elle analyse les risques propres aux activités d'exploitation et de maintenance et identifie les mesures de prévention associées.

Elle concourt à l'intégration de bonnes pratiques dans les formations aux nouveaux métiers.

[En savoir plus sur notre démarche et téléchargez notre brochure informative.](#)

Contact :

Contact presse : Valérie Saint-Gilles, Responsable communication – Carsat Normandie

Téléphone : 06 46 66 03 34

Courriel : valerie.saint-gilles@carsat-normandie.fr

Site internet : www.carsat-normandie.fr